

LA PERFORMANCE
VOUS OUVRE
LE MONDE



GRUPE
MAROC
TELECOM



DOSSIER

P.10,11

Cubes Maggi, Jumbo, Jamila, Gino...

Des poisons lents dans nos assiettes



POLITIQUE

Dialogue: faut-il y croire? P.2-4

Qui paie la facture des voyages des leaders du G14? P.4

SOCIETE P.8

Pratiques occultes, la nouvelle trouvaille des Togolaises pour séduire les hommes.



MODE P.6

A Lomé, la guerre des boutiques « ZARA » n'a pas lieu



SAHAM ASSURANCE VIE
VIE - DÉCÈS - CAPITALISATION

Rejoignez la grande famille



Avancez Librement

QUE DE TEMPS PERDU !

Sauf revirement de dernière minute, le dialogue inter togolais devrait s'ouvrir le 15 février prochain à Lomé, comme l'ont annoncé les ministres de la Sécurité nationale du Ghana Albert Kan-Dapaah et d'Etat de la Guinée Tibou Kamara, représentant leurs chefs d'Etat respectifs, aux termes d'un communiqué rendu public le 1^{er} février dernier à l'issue de leur séjour de 48 heures à Lomé.

Beaucoup, et nous en sommes, ont appelé le mois d'août dernier, dès le début et au plus fort de la crise, à des rounds de discussions entre les acteurs, pour résoudre les questions fondamentales que posait cette énième période de troubles que connaissait notre pays. A l'heure où toutes les parties prenantes, sous la facilitation d'Alpha Condé et de Nana Kuffo Addo, se sont accordés pour s'asseoir autour d'une table, nous sommes fort légitime à nous en réjouir. Mais que de temps perdu en atermoiements, alimentés par des postures radicales et populistes, sans aucune prise avec la réalité et qui au final, auront coûté cher au pays, en beaucoup de points de vue.

Cependant, mieux vaut tard que jamais, dit l'adage. Il faut donc espérer que des solutions pérennes concluent ces assises pour sortir définitivement le Togo des turbulences cycliques. Ce ne sera pas de la sinécure. Les expériences passées incitent à la prudence. Et les calculs politiques des uns et des autres, à quelques mois d'élections importantes, peuvent venir rapidement doucher l'enthousiasme qui a suivi l'annonce du dialogue dans le pays, lassé il est vrai par cette crise interminable aux dégâts trop importants.

D'ores et déjà, la pression est mise par leurs sympathisants sur certains leaders de l'opposition, contre qui est chantée la petite musique de la trahison. On leur reproche d'avoir assoupli leurs positions initiales relativement à la tenue d'un éventuel dialogue, qu'ils n'envisageaient que dans le cadre d'un départ négocié de Faure Gnassingbé.

Il faut dire qu'en campant des postures jusqu'aboutistes au plus fort de la crise, ces responsables de l'opposition ont insulté l'avenir, créant eux-mêmes les conditions d'une incompréhension, face à ce qui est aujourd'hui un revirement à 180° de leurs positions. Au surplus, ils vont entrer dans une nouvelle séquence, celle du dialogue, alors que la mobilisation s'est affaiblie. C'est le moment pour eux, au cœur de la vague et face à l'adversité y compris de leurs propres militants, de faire preuve de maturité et de responsabilité. Mais pour réussir le pari d'une sortie de crise définitive, il faudra l'engagement et la bonne foi de leurs adversaires. Le pouvoir doit donc donner de signaux au cours des rounds de discussions, de sa disponibilité à opérer les réformes dans une démarche qui préserve le vivre ensemble et les intérêts du pays.

Le temps presse. Si l'on ne peut rattraper celui qui est perdu, il serait irresponsable cependant de continuer à en perdre.

DIALOGUE :
Faut-il y croire?

Les protagonistes de la crise togolaise vont (enfin ?) peut-être ouvrir des rounds de discussions. Aux termes d'un communiqué rendu public en début de soirée du 1er février dernier, le ministre de la Sécurité nationale du Ghana Albert Kan-Dapaah et le ministre d'Etat de la Guinée Tibou Kamara, représentant leurs chefs d'Etat respectifs, ont annoncé que l'ouverture du dialogue politique aura lieu le 15 février à Lomé. Après six (6) mois de tensions, plusieurs victimes civiles et militaires, des dégâts matériels importants et un ralentissement subi par l'économie, cette nouvelle laisse entrevoir la fin de la période de turbulences. Sans tout de même aucune certitude.

Le ministre de la Sécurité nationale du Ghana Albert Kan-Dapaah et le ministre d'Etat de la Guinée Tibou Kamara, ont effectué du 31 janvier au 1er février, une mission de travail à Lomé en vue de faire le point de la situation. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre des efforts de leurs chefs d'état respectifs, Alpha Kondé et Nana Kuffo Addo, visant à favoriser et à entretenir le dialogue politique inter-togolais. A l'issue des échanges et des consultations avec les principaux acteurs et la coalition des 14 partis, il a été convenu de l'ouverture du dialogue politique le lendemain de la Saint Valentin.



Albert Kan-Dapaah ministre de la Sécurité nationale du Ghana et Tibou Kamara ministre d'Etat de la Guinée

La question liée aux préalables posés par l'opposition a été tranchée. De fait, les personnes faisant l'objet d'une détention provisoire dans le cadre de l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé seront examinés de manière prioritaire à l'ouverture du dialogue ; le texte précisant « dans un esprit d'apaisement. » Quant aux autres personnes encore en détention pour des faits commis dans le cadre des manifestations publiques organisées depuis le 19 août 2017, notamment celles dont la liste a été établie par la coalition, leur cas sera examiné dans le même esprit et dans le respect des procédures judiciaires.

En outre, le communiqué annonce que les acteurs conviennent de la suspension des manifestations publiques à compter de la publication de la date du dialogue (soit le 02 février dernier) et ce jusqu'à sa tenue et pendant tout son déroulement. Et indique que la liste des participants et l'agenda du dialogue seront déterminés dans le cadre des travaux préliminaires.

PESSIMISME.

Quelques heures seulement après la publication du communiqué des deux

ministres, la réaction du G14 a été lue par bon nombre d'analystes annonciatrice d'un échec programmé. En effet, dans sa sortie, le coalition déclare avoir pris acte du texte du Ghanéen et du Guinéen, tout en demandant des clarifications et maintenant les manifestations prévues le lendemain, contrairement à l'avant dernier point présenté par les deux émissaires sous-régionaux.

Au demeurant, les plus pessimistes soutiennent que ce dialogue serait le 24^e (voir la liste ci-contre) que feraient le pouvoir et l'opposition et connaîtra donc le destin de ses précédents.

Par ailleurs, après une demi-année de crise, certains des acteurs ne semblent pas pressés d'aller à une table de discussions, parce qu'en réalité ils n'y ont pas grand intérêt, politiquement. En effet, la situation a révélé la figure de Tikpi Atchadam qui truste aujourd'hui le statut de tête de proue de l'opposition, sur le terrain du radicalisme et du populisme, longtemps fond de commerce de Jean-Pierre Fabre.

Un dialogue qui rétablirait une vie politique institutionnelle normale arriverait trop tôt pour lui. « La persistance de la crise est du pain béni pour Atchadam qui mise sur le moyen et le long terme et n'a aucun intérêt à entrer dans les rangs d'une vie politique classique » analyse cet enseignant à l'Université de Lomé. Obligé tout de même par des contingences externes à y participer, ce sera à reculons et il ne fera aucun effort pour qu'il réussisse.

Dans ce contexte, l'ANC et Jean-Pierre Fabre ont tout à gagner à la réussite de ce dialogue, pour reléguer derrière eux le PNP et Tikpi Atchadam, le temps jouant contre eux. « Mais si lors des discussions, le PNP prenait des positions qui devraient

aboutir à l'échec du dialogue, l'ANC le soutiendra, à son corps défendant, pour ne pas paraître plus modéré devant l'opinion que le PNP » explique l'enseignant.

(Suite à la page 4)

Liste des différents dialogues
opposition/pouvoir

- 1- Négociations et accord FAR-RPT (mars 1991)
- 2- Négociations et accord du 12 juin 1991
- 3- Conférence nationale souveraine (juillet-août 1991)
- 4- Nouveau contrat social (décembre 1991)
- 5- Accord de la commission mixte paritaire (28 juillet 1992)
- 6- Négociations de Colmar (8 février 1993)
- 7- Accord de Ouagadougou 1 et 2 (mars-juillet 1993)
- 8- Négociation RPT/CAR/UTD au lendemain des élections législatives (avril-mai 1994)
- 9- Accord RPT/opposition pour l'organisation de l'élection présidentielle de juin 1998.
- 10- Accord - cadre de Lomé (ACL) (juillet 1999)
- 11- 22 engagements gouvernement RPT/UE, avalisés par l'opposition togolaise (14 avril 2004)
- 12- Négociation et accord d'Abuja entre l'opposition et le régime RPT pour la validation des résultats de l'élection présidentielle du 24 avril 2005 (mai 2005)
- 13- Négociation et accords de San-Egidio entre l'UFC et le RPT (21 juillet et 7-9 novembre 2005)
- 14- Accord politique de base (14 juillet 2006)
- 15- Accord politique global (APG 20 août 2006)
- 16- CPDC (mars 2009)
- 17- Accord de Ouagadougou (août 2009)
- 18- Accord de gouvernement RPT-UFC signé par Esso Solitoki, Représentant Faure Gnassingbé et le régime RPT, et Gilchrist Olympio, premier responsable de l'UFC (26 mai 2010)
- 19- Dialogue Togotélécom 1 entre les partis parlementaire UFC-CAR (mars 2012)
- 20- Dialogue et accord CST-coalition Arc-en-ciel-RPT/UNIR sous l'égide de l'ambassadeur des USA et de Mgr Nicodème Barrigah pour l'organisation des élections législatives (juillet 2013)
- 21- Dialogue Togotélécom 2 entre CST-coalition Arc-en-ciel RPT/IJNIR, sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles (mars 2014)
- 22- Dialogue interparlementaire CAR-ADDI-ANC-RPT/UNIR-UFC sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles (JANVIER 2015)
- 23- Dialogue RPT/UNIR- opposition togolaise sous l'égide de l'OIF du groupe des ambassadeurs dit des 5.

LA PERFORMANCE VOUS OUVRE LE MONDE



GROUPE
MAROC
TELECOM

moov.tg

Le Groupe Maroc Telecom, leader des solutions télécoms en Afrique, et Teddy Riner, double champion olympique de judo et 9 fois champion du monde, partagent tellement de valeurs de respect, de confiance et de générosité qu'ils ne pouvaient que se rencontrer.

Nous visons les mêmes objectifs : transmettre notre savoir-faire et notre modèle unique de réussite pour que chacun puisse atteindre l'excellence.

Nous construisons un même rêve : donner à chaque togolaise et togolais le pouvoir de réaliser ses projets, d'apprendre, de se comprendre, d'entreprendre et de réduire les distances entre les pays et les hommes.

L'ANC expose le PNP.

✎ Ayi d'ALMEIDA

Dans un tableau qui a été publié et partagé la semaine dernière sur les réseaux sociaux, on découvre l'état des finances de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition. Dans le rôle du bon payeur l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre, dans celui du mauvais payeur, le Parti National Panafricain (PNP) de Tikpi Atchadam. Suffisant pour que les proches de ce dernier soupçonnent le parti orange d'une fuite organisée pour jeter du discrédit sur leur formation.

Etat des cotisations des partis politiques de la coalition du 06 septembre 2017 au 27 janvier 2018. C'est l'intitulé du tableau diffusé sur les réseaux sociaux par une source anonyme.

Sur les 3.600.000 FCFA que chaque formation aurait dû s'acquitter à la date du 27 janvier, seule l'ANC était à jour de ses cotisations. Suivie de la CDDPA qui accuse des arriérés d'environ 400.000 FCFA, du CAR avec ses 600.000 FCFA ou encore des FDR avec 700.000 FCFA. Bon dernier, arrive le PNP qui n'a cotisé aucun

franc dans la caisse de la coalition. Le parti d'Atchadam allègue dépenser suffisamment pour la mobilisation de ses militants à travers notamment la location de semi-remorques et autres véhicules pour les convoier vers les lieux de manifestations, pour ne plus avoir à participer à la caisse commune.

Ce que réfutent l'ANC et d'autres formations qui font savoir qu'elles dépensent tout autant dans la mobilisation de leurs militants. Le PNP avec ses 0 francs de cotisation est talonné par Le Togo Autrement de Fulbert Attisso qui n'a apporté que

450.000 FCFA en 5 mois à la coalition sur les 3.600.000 FCFA prévus, suivi du DAS avec ses 700.000 FCFA.

Au moment où nous mettions sous presse, certains partis dont les FDR auraient régularisée leur situation. Ce 07 février devrait connaître une actualisation des états financiers de la coalition.

Pour rappel, le budget pour l'organisation des manifestations est estimé à 14 millions de FCFA. Et chaque formation est sensée apporter au moins 1 million à la caisse commune.

Qui paie la facture des voyages des leaders du G14 ?

Depuis le début de la crise en août dernier, les opposants ont multiplié les déplacements dans plusieurs capitales africaines et des pays occidentaux, pour « expliquer la situation » et faire du lobbying en faveur de leur cause. Paris, Bonn, Bruxelles, Genève, Dakar, Ouagadougou, Abidjan ont vu ainsi défilé plusieurs leaders du G14. Leur dernier voyage en date est un aller-retour à Conakry, via Accra. Qui paie ces voyages dont la prise en charge reste un sujet tabou et peu transparente ?

Selon les révélations de la Lettre du Continent, le précédent voyage effectué en novembre dernier à Paris (France) par les trois leaders de l'opposition, notamment Jean-Pierre Fabre, Brigitte Adjagbo-Johnson et Tikpi Atchadam, pour rencontrer le président guinéen Alpha Condé, a été pris en charge par Faure Gnassingbé. Notamment les billets d'avion. « Il se serait impliqué personnellement dans l'organisation des pourparlers, faisant intervenir ses services auprès du Consulat de France pour faciliter l'obtention des visas » ont écrit nos confrères.

Pour le dernier déplacement à Conakry (Guinée), Brigitte Adjagbo-Johnson, Dodji Apévon, Yawovi Agboyibo, Aimé Gogué, Jean-Pierre Fabre sont allés à Accra par leurs propres moyens (des véhicules personnels). De là, rejoint par Tikpi Atchadam, ils ont pris un vol commercial pour rallier la capitale guinéenne. Aucun d'eux n'a acquis son billet d'avion qui officiellement, leur a été gracieusement mis à disposition par Alpha Condé. Comptez 650.000 FCFA par passager. A Conakry, nos compatriotes ont séjourné, aux frais de leur hôte, dans le luxueux hôtel Palm Camayenne, le premier hôtel cinq étoiles de l'histoire de ce pays. La nuitée leur a été facturée à 150.000 FCFA, réglée encore

officiellement par la présidence guinéenne. Y compris le mini-bar dont a abusé un des leaders dont nous taïrons le nom. Durant leur séjour, les leaders avaient leurs habitudes au restaurant le Spécial, ouvert il y a 6 mois, l'un des plus courus et les plus chers de Conakry. L'addition, boissons comprises, a été envoyée aux autorités guinéennes.

Cependant, plusieurs sources nous ont indiqué qu'il est peu probable que la Guinée soit effectivement le payeur final de toutes ces factures, même si le montant semble peu élevé pour un Etat. « Quel intérêt les autorités guinéennes ont à dépenser l'argent de leurs contribuables pour régler vos problèmes au Togo ? La Guinée n'est pas un pays riche » explique l'une d'elles. De fait, la CEDEAO ou encore l'UA peuvent-être les bras financiers de l'opération. « Elles n'ont pas de budget pour cela » tranche un fonctionnaire qui relève qu'avec tous les conflits plus sérieux les uns que les autres, ces institutions ne s'en sortiraient pas s'il leur fallait prendre en charge financièrement ce type d'opérations. La question du vrai payeur reste donc entière. La seule référence établie est les négociations de Ouagadougou ayant conduit à l'Accord Politique Global en 2006 : c'est le gouvernement togolais qui a pris en charge tous les frais y relatifs.

ETAT DES COTISATIONS DES PARTIS POLITIQUES DE LA COATION

du 6 Septembre 2017 au 27 Janvier 2018
pour un pic de 3 600 000 par Parti soit une projection de

N° d'ordre	Nom du Parti	Montant des cotisations réglées	Montant des arriérés
1	ADDI	2 450 000	1 150 000
2	ANC	3 600 000	0
3	CAR	3 000 000	600 000
4	CDDPA	3 200 000	400 000
5	DSA	700 000	2 900 000
6	FDR	2 850 000	750 000
7	Le Togo Autrement	450 000	3 150 000
8	Les démocrates	1 300 000	2 300 000
9	MCD	1 680 000	1 920 000
10	PSR	1 900 000	1 700 000
11	Parti des Togolais	2 000 000	1 600 000
12	PNP	0	3 600 000
13	Santé du Peuple	2 000 000	1 600 000
14	UDS-TOGO	1 400 000	2 200 000
TOTAL		26 530 000	23 870 000
% de réalisation		52.6	

DIALOGUE :

(Suite de la page 2)

Ce mano-mano entre l'ANC et le PNP peut être l'une des clés de réussite ou d'échec du round de négociations, en plus de la nature et du niveau de concessions que le pouvoir serait prêt à faire.

RAISONS D'ESPERER :

Malgré tout, plusieurs facteurs donnent des raisons d'espérer. En effet, après ces mois difficiles, la lassitude est le mot qui caractérise le mieux l'état d'esprit des Togolais.

Tout le monde n'a qu'une envie :

que la crise soit résorbée, d'autant que ses effets, notamment sur les activités économiques sont de plus en plus ressentis durement.

Au surplus, malgré le match ANC-PNP, l'opposition dans sa majorité souhaite en finir, encouragée il est vrai par l'impasse dans laquelle elle s'est enfermée et face à une mobilisation que se dément par rapport à ce qu'elle fût il y a encore trois mois.

Quant au pouvoir, il a tout aussi intérêt à faire preuve de souplesse et à lâcher du lest sur la question

des réformes institutionnelles et constitutionnelles, afin de créer les conditions de la poursuite d'une politique socio-économique transformatrice du pays et de la vie quotidienne des Togolais.

« Au regard des effets néfastes et préjudiciables de la situation actuelle sur la cohésion nationale et les activités économiques, personne n'a intérêt à rechercher une pérennisation d'un climat de crispation » a ainsi rassuré par exemple Gilbert Bawara.

Qui, peut-être signe des temps,

tout en recadrant Brigitte Adjagbo-Johnson après sa réaction suite au communiqué de Kamara et Kan-Dapaah, soutenant que le texte a été le fruit d'échanges ainsi que de consultations entre les parties et signé en présence de leurs représentants, n'en a pas rajouté.

Le ministre de la Fonction publique a même essayé de trouver une explication au maintien de la manifestation du G14, indiquant que l'on « peut comprendre que des activités politiques déjà planifiées et annoncées auparavant ne soient

pas affectées par les nouveaux développements ».

Depuis, en écho, la coordinatrice de CAP 2015 a indiqué lundi dernier chez nos confrères de Nana FM que « l'opposition ira au dialogue dans l'esprit de ramener des solutions durables à la crise ».

Plusieurs partis dont par exemple le Nouvel Engagement Togolais (NET) de Gerry Tamaa, non membre du G14, ont pour leur part salué l'annonce du dialogue et déclaré qu'il marquera la fin de plusieurs années de tensions.

D'importantes réformes pour améliorer le climat des affaires

✎ Marc ABOFLAN

Plus de 8000 entreprises ont été créées au Togo en 2017, témoignant de la facilité de plus en plus offerte aux porteurs de projets et d'idées de les concrétiser. De fait, depuis plusieurs années d'importantes réformes tant structurelles que conjoncturelles ont été mises en œuvre par le gouvernement pour favoriser davantage un cadre propice aux investissements. La dernière en date, l'opérationnalisation de la cellule Climat des affaires.

cette volonté de rendre le Togo plus attractif à tous les investisseurs.

Le Togo depuis plusieurs années a fait de l'amélioration du climat des affaires une priorité. Le plan d'action global prend en compte les différents indicateurs de la problématique de l'environnement des affaires. Cinq parmi eux sont considérés comme prioritaires et feront l'objet d'une rapide évolution.

Il s'agit de la création d'entreprises, du permis de construire, du transfert de propriété, de l'exécution des contrats et du raccordement à l'électricité.

Il est déjà facile et rapide - moins de 24h - de créer une SARL, mais de nouvelles facilités viennent d'être introduites comme la libéralisation du capital social et la part social nominale, la mise à disposition de statuts types, la suppression des droits d'enregistrements et des droits de timbre, la réduction du coût des annonces légales ou encore l'exonération de la Taxe professionnelle unique (TPU) lors de la première année de création.

S'agissant de l'accès à l'électricité, la proposition recommande une réduction des délais d'installation et une réduction de 30 % des frais de raccordement moyenne tension au réseau.

Concernant le volet du transfert de propriété, un bureau dédié sera mis en place. Il aura comme mission de raccourcir le délai de délivrance des

actes (21 jours actuellement) et de recommander une baisse des frais d'enregistrement à 2% contre 5 aujourd'hui. Enfin, pour faciliter les choses, près de 92% des titres fonciers ont d'ores et déjà été numérisés.

Toujours au registre foncier, les délais d'obtention des permis de construire sera raccourci et les documents délivrés seront sécurisés.

DES REFORMES STRUCTURANTES



Photo de famille de l'atelier de lancement des activités du CCA

depuis, l'objectif premier. En effet dans la dynamique d'encourager la création d'entreprise, il a été procédé aux suppressions des droits de redevance qui s'élevait à 29 000 FCfa en 2015, des droits d'enregistrement et des droits de timbres.

Encore plus, le capital social est dorénavant libéralisé et permet au créateur d'entreprise de fixer librement son capital selon les statuts. Aussi les jeunes entrepreneurs sont

de construire qui s'obtient désormais dans un délai raisonnable de 30 jours. L'accès à l'électricité étant l'un des éléments clé du développement, le gouvernement a réduit les frais de travaux de raccordement Moyenne Tension au réseau de service public de distribution.

Ainsi, « les frais de fourniture et pose hors TVA et les avances sur consommation relatives aux travaux de raccordement Moyenne Tension

DES RESULTATS ENCOURAGEANTS

A ce jour, les actions menées portent leurs fruits. En effet selon les statistiques communiquées par le Centre des Formalités des Entreprises, 8119 entreprises ont été créées en 2017 contre 120 il y a 10 ans. Ces réformes, ont permis aussi entre autres au Togo, d'être classé parmi les dix meilleurs pays réformateurs de la gouvernance en Afrique sur les dix dernières années (2007-2016) selon l'Indice Mo Ibrahim qui est calculé sur la base d'une centaine d'indicateurs.

« Je pense que le climat des affaires s'améliore de jour en jour. Il y a quelques années, quand nous avons commencé cet exercice, pour créer une entreprise il fallait parcourir une dizaine d'institutions, il faut 85 jours environ, il faut pratiquement 252 250 Francs CFA mais aujourd'hui en 24 heures avec trois structures intégré au CFE et 29 250 Francs CFA, vous avez créé votre société anonyme à responsabilité limitée SARL. Ce qui veut dire qu'il y a des efforts qui sont faits et que le gouvernement continue de mener pour rendre notre pays encore plus attractif pour les investisseurs et entrepreneurs », concluait le chef du gouvernement Klassou Selom le 22 janvier dernier lors d'une visite de suivi au CFE à Lomé.

L'ensemble de toutes ces actions étant mises en œuvre par différentes structures et départements, ne semble pas permettre au plus vite l'efficacité des actions visé par le gouvernement ou encore d'atteindre le summum des satisfactions.

Ce besoin d'insuffler une impulsion forte à la dynamique enclenchée et d'apporter une réponse plus complète et globale à la problématique de facilitation des affaires au Togo a amené le gouvernement à adopter un décret créant la Cellule Climat des Affaires (CCA) dont l'objectif est d'assurer une meilleure coordination des efforts interministériels pour une efficacité et une synergie de l'action gouvernementale. A terme la cellule devrait rendre le Togo plus attractif à tout investisseur.

Coordonnée, par Sandra Ablamba Johnson, la CCA devrait poursuivre les réformes entreprises afin de combler les attentes des institutions qui évaluent le Togo aujourd'hui mais également celle des opérateurs économiques pour ce qui est de l'amélioration du climat des affaires.

Faciliter la création d'entreprise est

exonérés de la taxe professionnelle Unique à la première année de création. Une disposition qui vient répondre aux besoins exprimés par les jeunes entrepreneurs et au souci du gouvernement de favoriser l'entrepreneuriat des jeunes.

L'allègement des diverses exigences permet maintenant de créer une entreprise en 24 heures avec une somme de 29 250 F CFA au Centre des Formalités des Entreprises (CFE) mis en place pour réduire les tracasseries. L'annonce légale de l'entreprise ainsi créée, peut aussi se faire en ligne sur le site web du CFE (www.cfetogo.tg) à 1000 F CFA contrairement à 5000 franc CFA auparavant et 62250 dans le quotidien national.

En outre, pour la facilitation du processus de la création d'entreprise, le Togo a œuvré à l'allègement des coûts et tracasseries menées par un individu afin d'obtenir un permis de construire.

L'on note notamment la réduction des coûts de l'étude de sol pour la construction d'un entrepôt (1-2 niveau) de 900 000 FCFA à 350 000 F CFA ainsi qu'à l'automatisation des procédures de délivrance du permis

au réseau de service public de distribution (équipements électriques et équipements de comptages) sont réduits de 30%.

Relevé comme un indicateur majeur dans l'amélioration du climat des affaires, « le transfert de propriété » a connu beaucoup de mutation au niveau de la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres (DADC) avec la réduction des droits d'enregistrement, la numérisation de la quasi-totalité des titres fonciers, et la réduction du délai de délivrance des états descriptifs de 07 jours il y a de cela un an plus tôt à 48 heures. En matière d'exécution du contrat, les efforts ont consisté à la création des chambres commerciales spéciales chargées des petites créances, des chambres commerciales au niveau de la Cour d'appel ainsi qu'à la séparation de l'enrôlement des dossiers commerciaux de celui des dossiers civils. L'Etat veut mieux faire en envisageant de mettre en place des tribunaux commerciaux.

Au niveau du traitement des demandes de remboursement de crédit TVA, des facilités sont mis en place afin de satisfaire les contribuables éligibles. Aucun secteur, n'est épargné par

Vous avez

Aimé OU **Defesté**

Un dossier | Une Analyse | Un article | Un commentaire

dans l'une de nos parutions

Venez en débattre avec notre rédaction autour d'un apéritif à notre siège

1^{er} vendredi du mois | **12h-13h30**

Pour participer, appelez le +228 91448424 / 90034301 ou envoyer un mail à focusinfo@yahoo.fr

MODE :

A Lomé, la guerre des boutiques « ZARA » n'a pas lieu.

Qui a le droit d'utiliser la célèbre marque Zara à Lomé ? En attendant que l'enseigne espagnole ne se prononce officiellement ou que la justice soit un jour saisie, deux boutiques installées dans la capitale en revendiquent chacune la légitimité : « Empreinte by Zara » de notre compatriote Peter Anthony et « Zara Mall » du Libanais Ali Hojeej, ex-patron de SIVOP et à la tête de plusieurs entreprises. . Enquête.

Dans l'immeuble Taba abritant la célèbre boîte Privilège qui a perdu de ses lustres d'antan, et situé presque en front de mer à côté de l'hôtel Palm Beach, se trouve la boutique Empreinte by Zara Shop. Y sont proposés des articles et accessoires pour hommes et femmes. Comptez en moyenne 15.000 CFA pour une chemise hommes et 10.000FCFA le haut pour femmes. Ouvert il y a plus de 2 ans maintenant, il est la propriété de Peter Anthony, un Togolais de la diaspora, revenu de Paris s'installer à Lomé.

A quelques 3 kms à vol d'oiseau de là, sur le boulevard du 13 janvier, en face de l'immeuble FIATA, une boutique a ouvert en grandes pompes en fin d'année dernière. Le magasin appelé Zara Mall vend également des vêtements et accessoires pour hommes, femmes et enfants de marque Zara, à des prix plus bas que ceux proposés par Empreinte by Zara, en moyenne 10.000 FCFA. Le propriétaire n'est pas un inconnu du monde économique et des affaires au

Togo. Libanais, Ali Hojeej a dirigé l'usine SIVOP et compte plusieurs entreprises à son portefeuille.

IILEGALITE :

Malgré le fait que les deux boutiques



Les façades des deux boutiques «ZARA» à Lomé

exploitent la même enseigne et se font une rude concurrence, aucune

des deux parties n'a pris l'initiative d'une action en justice. Et pour cause ! En dépit des allégations du gérant d'Empreinte by Zara, selon lesquelles monsieur Anthony aurait de la maison mère espagnole, l'exclusivité de distribution de la marque dans

la zone ouest-africaine, ou celles de Ibrahim Hamdane dirigeant de

Zara Mall, assurant avoir toutes les autorisations pour l'exploitation de Zara, les deux boutiques seraient dans l'illégalité complète.

En effet, d'après nos informations, depuis ses premiers pas en Espagne dans les années 1970, le groupe Inditex créateur et propriétaire de la marque Zara a opté pour un développement uniquement en succursales afin d'être sûr de la bonne

application de son concept original. Tous les points de vente sont donc

la propriété exclusive d'Inditex. Ce choix stratégique d'enseigne partagé par de nombreuses marques comme H&M, C&A, ou encore Marks & Spencer, signifie que chaque point de vente est géré par un directeur salarié de la maison mère.

Il n'est donc pas possible pour un entrepreneur individuel d'ouvrir un magasin Zara en franchise, comme le prétendent les responsables des deux magasins. Selon nos sources, Empreinte by Zara sans formalités particulières, revendrait en fait des fins de séries ou des articles achetés lors des soldes ou autres promotions effectuées en France.

Tandis que Zara Mall quant à elle, proposerait des vêtements et accessoires fabriqués dans des usines installées sur le sol togolais, en zone franche. Ce qui expliquerait d'ailleurs que ses prix soient plus compétitifs. Pour ce juriste que nous avons consulté, le fait que Zara Mall prétende avoir déposé la marque Zara auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Industrielle (OAPI) au Cameroun, est inopérant, l'opérateur ne pouvant pas se prévaloir du dépôt d'une marque internationalement connue et établie.

NOUVEAU CITROËN C3 AIRCROSS

DESTINÉ À L'AVENTURE...

A PARTIR DE

11.900.000

FCFA TTC

CREATIVE TECHNOLOGIE

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

PERSPECTIVES ECONOMIQUES EN AFRIQUE 2018

✎ Marc ABOFLAN

Malgré les défis, le Togo sur la bonne voie

La Banque africaine de développement (BAD) a dévoilé, le 17 janvier dernier en son siège à Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'édition 2018 de son rapport annuel phare intitulé *Perspectives économiques en Afrique*. Ce rapport fournit des données clés pour analyser l'évolution macro-économique de chaque pays du continent au cours de l'année. Comme à chaque fois, le rapport *Perspectives économiques en Afrique* édition 2018 essaie d'apporter des innovations, dans un contexte où la crédibilité des rapports de grandes entités internationales est remise en cause. Zoom sur le rapport 2018 et sur ses prévisions en ce qui concerne le Togo dont l'économie, si elle a été stable ces dernières années risque d'être fortement perturbée par la crise socio-politique en cours.

La présentation du rapport *Perspectives économiques en Afrique*, édition 2018 de la Banque Africaine de Développement a été l'occasion pour l'institution de référence en matière de financement du développement en Afrique, de présenter des données tangibles sur les résultats et perspectives macroéconomiques à travers l'ensemble du continent.

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* fournit de nombreuses clés pour décrypter et comprendre les réalités socioéconomiques multiples des pays africains, grâce à des évaluations régulières, rigoureuses et comparatives.

Il offre des prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des principaux indicateurs économiques pour chacun des 54 pays d'Afrique, et fait le point sur les défis socioéconomiques et les progrès enregistrés.

Le rapport contient les analyses des économistes de la Banque africaine de développement sur le développement économique de l'Afrique au cours de l'année écoulée et pour les années à venir. *Perspectives économiques en Afrique* est devenu l'un des rapports les plus importants et attendus de la Banque africaine de développement et une publication de référence pour tous ceux qui s'intéressent au développement de l'Afrique, qu'il s'agisse de chercheurs, d'investisseurs, d'organisations de la société civile, de partenaires au développement ou de médias.

L'édition présentée le 17 janvier 2018 à Abidjan développe une analyse rigoureuse et exhaustive de l'état de l'économie africaine, et des profils pays, en détaillant les évolutions récentes majeures et les perspectives pour chacun des 54 États africains.

Nouveauté cette année : une série de rapports portant respectivement sur chacune des cinq sous-régions du continent sera bientôt disponible. Chaque rapport sera autonome et indépendant des autres, et mettra l'accent sur les enjeux et sujets de préoccupation propres à la sous-région dont il traitera, avec une analyse précise et rigoureuse de son environnement économique et social. Comme par le passé, l'ensemble des

Assemblées annuelles de la Banque.

PERFORMANCES TOGOLAISES

Selon la BAD, la croissance économique du Togo est estimée à 4,5 % pour 2017 contre 5 % en 2016. Projetée à 5 % pour 2018, elle pourrait atteindre 5,3 % en 2019, à condition que les précipitations restent favorables, l'agriculture étant l'un des principaux fondements de l'économie du pays.

Il est vrai que le secteur primaire demeure incontournable dans l'économie togolaise, avec une contribution de 1,7 point de pourcentage à la croissance en 2017.

En 2018-2019, le secteur tertiaire

modernes de transbordement.

La recrudescence des protestations politiques qui ralentissent l'activité économique depuis août 2017 pourrait entraîner une révision à la baisse de la croissance estimée pour 2017 et projetée pour 2018 et 2019.

EVOLUTION DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

En 2015-2016, l'État togolais s'est largement endetté pour financer l'investissement. La dette est passée de 73,3 % du PIB en 2015 à 79,2 % en 2016, dépassant le seuil de 70 % fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

en fixant le taux d'intérêt directeur en dessous de 3 %.

POINTS POSITIFS

Le programme lancé par le Togo en janvier 2017 au titre de la FEC vise à assainir les finances publiques. La première revue du FMI, effectuée en octobre 2017, a conclu que tous les critères de performance quantitatifs étaient atteints, et que les réformes structurelles étaient poursuivies.

En 2017, l'État a commencé à réduire ses investissements à 14 % en 2018, puis à 4,3 % en 2019. Cette diminution devrait mettre un terme aux mécanismes de préfinancement des investissements publics par le truchement des banques commerciales et atténuer ainsi la prédominance de l'État dans le financement de l'activité économique.

La principale source de création de richesses deviendrait l'investissement privé, avec un taux de croissance annuel supérieur à 10 % entre 2017 et 2019.

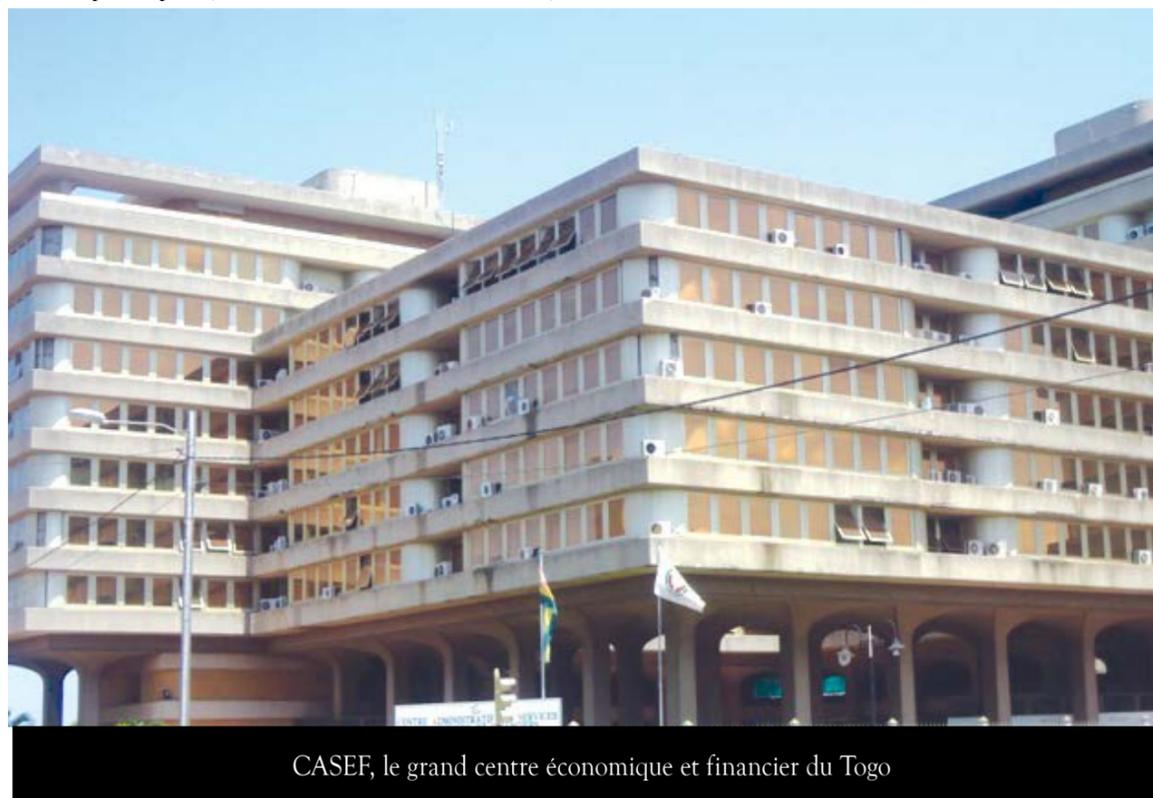
En ce qui concerne l'amélioration de l'environnement des affaires, l'accélération des transferts de propriété pourrait encourager l'investissement privé, dont la part dans l'investissement total devrait évoluer de 52 % en 2015 à 60 % en 2017, puis 62 % en 2018 et 64 % en 2019.

FACTEURS NEGATIFS

« Le Togo a fait des progrès en matière de développement, mais la majorité de sa population n'en a pas encore tiré les dividendes », reconnaît le rapport. Un Togolais sur deux n'a pas accès à l'eau potable et à l'électricité, 55,1 % de la population vit dans la pauvreté, et le pays ne compte qu'un médecin pour 14 500 habitants.

La formation fournie par l'enseignement supérieur public ne répond ni aux besoins du marché du travail ni aux problèmes de développement du pays. Celui-ci se classe 162e pour l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, selon lequel 51 % de la population vit dans une pauvreté multidimensionnelle.

Dans un contexte marqué par la recrudescence de manifestations politiques, l'organisation d'élections législatives et locales en 2018, et éventuellement d'un référendum sur la constitution, pourrait ralentir l'activité économique.



CASEF, le grand centre économique et financier du Togo

synthèses économiques et projections de croissance par régions sera mis à jour et publié en mai, lors des

devrait bénéficier de la capacité du port de Lomé étendue grâce à l'installation d'équipements

Elle est suivie dans le cadre de la Facilité élargie de crédit 2017-2019 (FEC) du Fonds monétaire international (FMI) afin d'être ramenée à 69,9 % en 2019. Pour ce faire, l'État s'est engagé dans une politique de diminution des investissements publics, qui devrait réduire le déficit budgétaire de 9,8 % en 2016 à 4,7 % du PIB en 2019.

Le déficit du compte courant extérieur devrait s'améliorer de 9,7 % en 2016 à 6,8 % en 2019 grâce à la réduction des importations de l'État. L'inflation devrait avoisiner zéro (-0,3 %) en 2017. Combinée à une forte appréciation du franc CFA, elle devrait avoir un impact négatif sur les exportations.

La Banque centrale poursuit donc une politique monétaire accommodante

INNOVATIONS



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 22 35 77 66 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• Rédaction

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• Collaboration

Edem QUIST

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• Distribution

Bernard ADADE

• Maison du journalisme

Casier N°49

• Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• Tirage

2500 exemplaires

Pratiques occultes, la nouvelle trouvaille des Togolaises pour séduire les hommes.

✎ Albert AGBEKO

Finie l'époque du maquillage traditionnel, de l'habillement affriolant ou provoquant, des perles et des bijoux les mettant en valeur, des tresses ou coiffures rendant coquettes ou encore du regard qui « tue ». Désormais, beaucoup de femmes au Togo ont opté pour une méthode de séduction, semble-il plus efficace avec une garantie de réussite à 100%, et sans doute moins avouable aussi : le recours à des pratiques occultes.

Elle s'appelle Sophie, et est esthéticienne à Lomé. Comme quelques plusieurs filles d'une vingtaine d'années rencontrées dans le cadre de notre dossier, elle confirme que les règles de séduction et les méthodes pour maintenir les couples ensemble ont évolué.

« J'avais un copain plutôt aisé mais qui dépensait peu pour moi. Je m'en suis plaint à une amie qui m'a envoyé consulter un marabout. Celui-ci m'a donné les écorces d'un arbre que je devais mettre dans la nourriture de mon ami tout en proclamant ce que je voulais de lui. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ça a marché et depuis mon copain avare a complètement changé et j'ai tout ce que je veux » a-t-elle témoigné.

Pour Farida, étudiante à l'université de Lomé, ces méthodes sont presque devenues la norme, car prétend-elle, « sans gbotémiser (envôuter) les hommes, aucune chance qu'ils vous entretiennent, encore moins de les garder ».

Quant à Akpédjé, elle raconte comment après avoir été soumise à sept jours de prières, son marabout lui a enjoint d'appeler son copain et de lui demander instamment ce qu'elle souhaitait. Elle a ainsi obtenu l'achat du terrain qu'elle désirait et que son compagnon avait jusque là refusé de lui offrir. Elle en est convaincue, le recours à ces méthodes douteuses n'est pas l'apanage de jeunes filles. Bon nombre de femmes d'un certain âge et mariées y auraient recours tout autant. C'est en tout cas également l'avis d'Amza, vendeur d'articles de séduction au marché d'Agoe-Demakpoë pour qui, toutes les couches de la société togolaise en sont demandeuses, même si la liste est dominée par les jeunes filles et les femmes plutôt aisées. Chose surprenante, parmi sa clientèle figurerait aussi des hommes, de façon marginale il est vrai.

OBJETS MIRACULEUX DE SEDUCTION :

Revendeuse installée depuis une



Exposition des produits de séduction

dizaine d'années à Lomé, Yéli s'est fait une spécialité dans la vente de produits et d'articles d'un genre particulier, destiné à séduire les hommes, à les retenir ou encore à leur « soutirer de l'argent qu'ils ne veulent pas sortir spontanément » (sic). Au hit parade de ces articles, des perles travaillées avec de l'encens à mettre autour de la hanche, du miel à boire ou à mettre dans le bain, le karité travaillé avec incantation, les racines et le beurre de karité à mettre dans le repas. La commerçante nous assure que ces artifices sont d'une redoutable efficacité et que les retours sont toujours satisfaisants.

« Il y a moins d'un mois, une de mes clientes, très heureuse, m'a offert un million de francs provenant de ce qu'elle a soutiré à son partenaire » confie-t-elle. « Parfois, la motivation de ses clientes n'est pas uniquement vénale ou financière. Fouillant dans son téléphone, Yéli nous montre un message qu'elle a reçu et dont la teneur disait en substance ceci : « Il

y a longtemps que je ne t'ai plus écrit. Mon statut a changé ooohhh. Affaire de miel, huile rouge, je ne sais plus quoi. Maintenant je suis enceinte. Je suis très heureuse je serai maman

Dodo Dandan, tradithérapeute sis à Bè revendique lui aussi la mise à disposition des femmes de ces produits spéciaux de séduction. « J'ai dans ma panoplie une offre appelée « amour dit oui », composée de pommades, de crayon à mettre aux cils et sourcils, des habits préparés ou même une photo de la personne sur laquelle une prière est dite » indique-

« il ne faut pas faire perdre à vos compagnons leur dignité en faisant d'eux votre toutou. Mais continuer à les chérir malgré tout »

LE SPERME AUSSI :

Outre les prières et les accessoires, la dernière tendance serait l'utilisation de spermes pour des pratiques occultes. C'est une demande formulée de plus en plus par des marabouts, à cause de vertus qu'on lui prêterait. De fait, c'est la ruée vers le « liquide blanc » dans les hôtels et autres auberges, où les employés le monnaieraient après avoir recueilli les préservatifs usagés jetés par les clients.

« J'ai été ahurie quand un jeune homme, intermédiaire d'une dame, m'a fait la proposition de lui trouver du sperme que laisseraient les clients dans les sacs à jute après leur acte », témoigne Christine, employée dans une auberge. « Depuis que je suis informé que le sperme est utilisé par les jeunes filles pour des pratiques occultes, je n'hésite pas à chaque rapport sexuel d'emporter sur moi la semence séminale et de le jeter en lieu sûr », confie rassuré Richard, employé de bureau.

dans 5 ou 6 mois, merci Tata Yéli ». Mais précise-t-il à ses clientes,



L'Harmattan
Au carrefour des cultures

AVIS DE PARUTION

Martial Koffi AKAKPO

La protection de la partie faible dans l'arbitrage OHADA

Martial Koffi AKAKPO

Préface de Jean-Baptiste Racine

Collection Logiques Juridiques

ISBN : 978-2-343-13499-4 • 42 € • 463 pages



L'AUTEUR

Martial Koffi Akakpo est avocat au Barreau de Lomé depuis 1988. Docteur en droit, il est également titulaire d'un Executive Master en Finance d'entreprise et marché de capitaux obtenu à SciencesPo, Paris. Spécialiste en contentieux international des affaires, il enseigne le droit du financement des grands projets en Afrique à l'Université Paris II Panthéon ASSAS. Il est devenu depuis juin 2017 membre de la Cour internationale d'arbitrage de la chambre de commerce internationale de Paris.

CONTACT PROMOTION ET PRESSE
Virginie ROBERT
7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris
Tél 01 40 46 79 26
virginie.robert@harmattan.fr





Développement d'un service d'encaissement en ligne, la solution innovante d'Edem Adjamagbo

✎ Albert AGBEKO

Ingénieur informaticien, Edem Adjamagbo a installé depuis bientôt 3 ans à Kodjoviakopé, une start up spécialisée dans la dématérialisation dénommée SEMOA. Ses solutions innovantes lui ont valu de recevoir une double distinction à la deuxième édition du concours « Startup of the year » organisé le 25 Janvier 2018 à Casablanca (Maroc) par le magazine de promotion des startups, « Startup Info ».

SEMOA développe un service d'encaissement en ligne pour le e-commerce en Afrique via l'installation de bornes de paiement en liquide. Avec son service CashPay, les clients ont la possibilité de régler leurs commandes en espèces sur des bornes automatiques à des points relais.

Le business d'Edem Adjamagbo fonctionne sur un modèle de location des terminaux à la transaction où le e-commerçant paye un pourcentage sur chaque transaction.

En effet, le e-commerce est peu développé au Togo à l'instar du continent. La pénétration des guichets automatiques de banque est par ailleurs d'à peine 7% et l'Africain moyen ne voit pas l'utilité de la banque pour garder son argent.



Edem Adjamagbo tenant ses deux prix

De plus, l'absence de moyens de paiement explique aussi cette faiblesse de pénétration. De fait,

les télécoms ont besoin de points de cash-in pour le mobile Money. C'est donc ce service que fournit le jeune startuper, qui estime venir en

complément au service de mobile money offert par les opérateurs de téléphonie. « Si un vendeur ne sait pas comment il va se faire payer, il ne va pas ouvrir sa boutique en ligne », explique-t-il.

La solution appelée est appelée Cashpay. « Nous offrons ainsi aux boutiques l'opportunité de mettre leur vitrine de vente en ligne pour augmenter leurs chiffres d'affaires ainsi que la possibilité de vendre hors du Togo » détaille-t-il.

Son crédo : que les solutions proposées soient concrètes et améliorent le quotidien des gens.

Avec ses 5 employés, SEMOA a déjà déployé des bornes pour Togotélécom et pour la plateforme d'e-commerce Odjala à Cotonou (Bénin). Pour 2018, elle entend déployer 25 bornes à Lomé pour décentraliser les paiements et permettre aux usagers d'éviter de longues heures pour payer leurs

factures d'eau et d'électricité.

Il table plus tard sur un rythme de 50 nouvelles bornes par an. L'ambition de monsieur Adjamagbo est de conquérir plusieurs pays pour être à terme la première plateforme de paiement e-commerce en Afrique.

Le 25 janvier dernier, l'ingénieur a décroché deux prix à la deuxième édition du concours « Startup of the year » organisé le 25 Janvier 2018 à Casablanca au Maroc par le magazine de promotion des startups, « startup Info ».

Sur les 600 startups représentant 52 pays africains qui ont pris part à ce concours, notre compatriote s'est distingué en décrochant le « Prix Fintech Africa of the Year 2018 » pour sa solution digitale de paiement et le « Prix Spécial Diaspora 2018 » pour sa collaboration avec une entreprise française, qui apporte la technologie et le savoir-faire à ses collaborateurs au Togo.

PROMO SPECIALE SUR TOUS LES GENERATEURS **JCB***

13 KVA	5.500.000 FCFA	20 KVA	5.800.000 FCFA	45 KVA	6.500.000 FCFA
------------------	-----------------------	------------------	-----------------------	------------------	-----------------------

* Dans la limite du stock disponible

Bd Eyadema BP 332 Lomé Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

CUBES MAGGI, JAMILA, GINO, JUMBO... Des poisons lents dans nos assiettes

✎ Marc ABOFLAN

Ils se nomment Maggi, Sossa, Jamila, Jumbo, Gino, Cockzen, Onga etc. Très prisés par les femmes africaines, ces bouillons alimentaires communément appelés cubes (à cause de la forme cubique de leurs premiers modèles) donnent une saveur particulière aux plats cuisinés. Malheureusement, les spécialistes sont unanimes pour reconnaître qu'ils représentent un véritable danger pour la santé des consommateurs. Une situation qui n'empêche pas l'industrie de bouillons de prospérer et de brasser plusieurs milliards de francs CFA chaque année.

Au marché de Totsi dans la banlieue de Lomé, la boutique d'alimentation générale de Da Akoua ne désemplit pas. Les clients se succèdent, des bonnes dames pour la plupart, chacune venue faire ses courses pour la cuisine. Un produit de choix est présent sur leur liste d'achats à effectuer : les bouillons. Pour répondre à la forte demande, la gérante en propose tout un éventail : Onga, Sossa, Jamila, Magie Poulet, Jumbo, Gino, Cokzen, Evivi, Maxi Goût, Bonfood.... Pour des prix variant entre 15 FCFA et 25 FCFA l'unité.

Ces produits sont un véritable plébiscite dans les ménages. Et pour cause. Mme Marcelline Akpi explique par exemple que « c'est le bouillon qui rend la sauce succulente ». Il faut reconnaître que les cubes présentent trois atouts majeurs : ils sont exhausteurs de goût, augmentent le pouvoir nutritionnel des plats et stimulent l'activité de l'appareil digestif.

De fait, toute une industrie très rentable s'est développée autour des bouillons alimentaires et des multinationales comme Unilever et Nestlé en ont fait leurs produits phares sur le continent. Si la plupart sont importées comme Cockzen venu de la Chine, certains sont produits en Afrique de l'Ouest. Notamment Maggi marque de Nestlé, de loin le préféré des consommateurs de la zone, fabriqué par des usines installées en Côte d'Ivoire et au Nigéria. Ou encore Sossa produit au Togo par la société Unifood installée dans la zone franche industrielle.

GRANDS RISQUES POUR LA SANTE

Ce qui au départ était un simple additif destiné à donner du goût à la sauce, est aujourd'hui un ingrédient incontournable dans l'assiette des ménages. Il est devenu un élément constitutif des recettes de cuisine, remplaçant les épices traditionnels. Non sans danger. D'après les conclusions d'un atelier tenu à Bamako (Mali) il y a quelques années sur le sujet, la consommation des exhausteurs de goût et autres arômes peut être à l'origine de graves maladies dont des troubles cardiaques, l'hypertension, la gastrite, des troubles du comportement

chez l'enfant, le gonflement de la prostate, les maladies de Parkinson, d'Alzheimer, la faiblesse sexuelle chez l'homme, des saignements vaginaux, des troubles uro-génitaux. De fait, le principal problème de ces bouillons reste leur teneur importante en sel. « un cube peut

journer. C'est dire donc que la dangerosité des bouillons réside aussi bien dans leur composition que dans leur consommation excessive. « Les bouillons cubes quelles que soient les marques contiennent beaucoup de sel. Si on ajoute ce bouillon à toutes les sauces

des ingrédients entrant dans la composition des bouillons n'apparaît pas sur l'emballage. Pour autant, l'on sait que les bouillons sont fabriqués avec des ingrédients chimiques dont les plus utilisés ont pour nom scientifique glutamate mono sodique (GMS), guanylate

ou encore le perchlorobenzène, le triazine et le carbendazime des polluants qui proviennent souvent des pesticides.

SOLUTIONS ALTERNATIVES

« Revenons à nos anciennes pratiques qui étaient les bonnes et je crois que notre santé sera meilleure. » conseille Dr Bassuka. « Beaucoup de gens sont convaincus que tout ce qui vient des industries ou est moderne est nécessairement meilleur. Or, il n'y a rien de mieux que des produits naturels » soutient-elle.

Le « lanhonhoin » (du poisson en décomposition produit localement), s'il est bien préparé selon les normes et s'il n'est pas trop exposé au soleil ou aux mouches, ce qui revient à la pratique d'une bonne hygiène, peut faire l'affaire, estime-t-elle, expliquant que les Togolais ont toujours fait de la cuisine réputée de qualité avant l'arrivée des bouillons sur nos marchés.

Elle a également recensé les crevettes séchées écrasées, les petits poissons, l'oignon, l'ail etc. qui peuvent selon elle, remplacer valablement le cube. Ou encore la menthe, le gingembre, les petits poissons fumés « dewòèvi ».

« Une longue liste de produits locaux existent et peuvent valablement remplacer les cubes de bouillons », a estimé une commerçante d'épices et d'assaisonnements rencontrée dans le cadre de notre enquête.

« Par exemple ici, nous avons la moutarde de néré communément appelé « Afiti ». Mais le problème avec l'Afiti est qu'il faut le mettre en début de cuisson et non en fin parce qu'il contient un composant un peu toxique quand il n'est pas cuit, mais la cuisson permet d'évacuer cet élément. » a-t-elle indiqué.



Quelques variétés de bouillons

concentrer 4,8g de sel ; pratiquement la quantité de sel quotidienne recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui est de 5g tout aliment confondu » relève un nutritionniste.

Or, il n'est pas rare que les femmes mettent 3 à 4 cubes dans la même sauce, d'abord pour le déjeuner, ensuite pour le dîner, et qu'elles ajoutent encore du sel à leur sauce en dépit de la mention « ne salez pas, ce produit remplace le sel » que l'on retrouve régulièrement sur les emballages. Sans oublier tous les autres apports en sel des aliments consommés dans la

chaque jour, la limite indiquée par l'OMS pour la consommation du sel sera largement dépassée. Pourtant, en plus de ces cubes, les femmes ajoutent encore du sel. L'excès de la consommation de sel est nocif pour la santé, le cœur en causant des problèmes d'hypertension artérielle et par de là même, des complications cardiaques ou même rénales. » confirme Dr Bassuka, nutritionniste.

SUBSTANCES TOXIQUES :

Dans beaucoup de pays comme au Togo où la législation en la matière est permissive, le détail

disodique, inosinate disodique, ainsi que des huiles végétales hydrogénées et raffinées, des graisses animales, des extraits de viande, de poisson, de levure et de légumes.

Certaines des substances utilisées peuvent s'avérer très nocives pour la santé humaine. Notamment le GMS (E 621) l'élément chimique à la base de la plupart des additifs alimentaires dont les exhausteurs de goût (lire l'encadré), l'aluminium, un élément neurotoxique reconnu, l'arsénite et la dioxine deux substances considérées comme cancérigènes pour les humains,

Africube : La start-up togolaise qui veut révolutionner le marché du bouillon africain

Premier bouillon culinaire togolais 100% naturel produit par la société Ahouenou, AFRICUBE entend se positionner comme une alternative crédible et saine aux bouillons chimiques qui inondent le marché.

Il s'agit d'un mélange d'épices et de produits locaux sélectionnés avec rigueur et transformés en un concentré d'ingrédients riches, nutritifs et gouteux qui apporte aux mets, saveur et authenticité. On y retrouve notamment de la moutarde traditionnelle (fait à base de graines de néré), du gingembre, du sucre de canne, du sel marin, du soja, de la viande de bœuf séchée, du ayikou et du poivre. Contrairement aux autres

bouillons, le produit fini Africube est présenté sous forme de poudre dans un emballage sachet dosette individuelle (façon Nescafé).

Si l'entreprise a démarré ses activités depuis plus de deux ans, « les premiers bouillons ont été commercialisés en juillet dernier à la foire made in Togo », renseigne Fafa Dorsou, directrice marketing et commerciale de Africube. Une sortie qui a rapidement fait connaître le produit et conquis le cœur des premiers consommateurs. Les ventes mensuelles ont depuis triplé, selon les responsables d'Africube dont la petite unité de transformation se trouve au centre-ville de Lomé, au cœur du centre commercial.

Le leitmotiv de cette jeune entreprise qui emploie à temps plein près d'une vingtaine de personnes est la promotion du « consommer Togolais ».

Il s'agit pour les promoteurs de valoriser les produits du terroir et susciter le « consommer local » à plus grande échelle et ainsi participer au développement national. « Nous voulons produire en Afrique pour les Africains avec les produits agricoles locaux correspondants mieux à leurs habitudes alimentaires » explique Mme Dorsou.

La société se prépare déjà à réaliser ses premiers exports après une amorce qualitative de la conquête du marché togolais.

(Suite à la page 11)

Glutamate monosodique, un élément chimique au cœur de la polémique

L'élément chimique à la base de la plupart des additifs alimentaires dont les exhausteurs de goût, s'appelle le Glutamate mono sodique ou GMS (E 621). Appelé aussi «potentialisateur de saveur», il s'agit d'une poudre blanche ayant l'apparence du sucre et avec la particularité de renforcer le goût des ingrédients auxquels il est mélangé. Il s'avère aujourd'hui, l'un des produits les plus contestés au même titre que la nicotine. C'est le sel sodium de l'acide glutamique (l'un des 20 acides aminés naturels non essentiels qui composent les protéines). Cela explique le nom de «glutamate de monosodium».

Concrètement, il s'agit d'une poudre blanche (composée de petits cristaux) qui se dissout rapidement dans l'eau ou la salive. Une fois dissoute, cette substance se sépare en sodium et en glutamate. Le glutamate est fabriqué en fermentant un féculent et un sucre (comme la canne à sucre, la mélasse). L'acide glutamique fut isolé en premier lieu à partir du gluten (blé) et fut découvert comme l'essence des goûts délicieux des bonnes soupes préparées au Japon.

Il s'agit d'une substance chimique présente à l'état naturel, «protéines hydrolysés» et «épices» dans une étiquette de produit alimentaire



Glutamate monosodique

L'usage du glutamate monosodique est parfois caché dans les étiquettes alimentaires sous différents noms comme «assaisonnements naturels»...

DES RISQUES TRES ELEVES

Il est ressorti lors de l'atelier précité tenu au Mali que le Glutamate mono sodique (GMS) est abusivement utilisé dans les additifs alimentaires et sans le moindre contrôle. Ce, aussi bien dans les produits d'importation que de fabrication locale. Même à

faible dose, le produit n'est pas sans danger à long terme.

Selon des témoignages, les chercheurs l'utilisent dans leurs labos en vue de rendre les souris obèses dans le cadre strict de leurs travaux sur le diabète. En clair, ils rendent les souris obèses en leur inculquant le Glutamate afin d'observer l'effet de l'insuline. Ces rongeurs sont appelés « RATS TRAITÉS AU MSG».

De fait, en Afrique Centrale

en l'occurrence, des femmes l'utiliseraient par voie anale, non sans danger, pour rendre leurs fesses plus rondes et plus rebondies. D'autres témoignages émanant de vétérinaires révèlent qu'à forte dose, le Glutamate mono sodique est utilisé dans les milieux paysans pour castrer les bœufs de labours. L'effet, dit-on, est immédiat !

Chez l'être humain et selon la sensibilité des individus, les maux peuvent varier d'une personne à une autre.

PRODUCTION DE BOUILLONS : Une industrie prospère

Le cube a été créé en Suisse, en 1887, par Julius Johannes Maggi et est devenu un produit très populaire sur le continent. Il s'en vend d'ailleurs plus en Afrique qu'en Europe.

Les principaux pays consommateurs sont la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Congo, le Bénin et le Togo. Les spécialistes estiment que dans ces pays, les femmes ne savent plus préparer les plats traditionnels sans avoir recours à la petite portion de « Maggi ». On peut considérer qu'il existe deux facteurs principaux à ce succès.

Le premier, c'est un matraquage publicitaire incessant sur les ondes de radio, à la télé, mais également dans tous les petits commerces, même ceux qui sont les plus isolés. Le second élément est le faible

coût de cet exhausteur de goût qui permet d'avoir la sensation de manger du poisson, de la volaille, des viandes rouges ou des légumes sans dépenser d'argent.

Dans des familles où les ressources économiques sont très limitées, le bouillon en cube s'impose comme un séduisant compensateur. Toutes les couches sociales ont cependant cédé aux bouillons en cube.

Selon les informations recueillies et recoupées par Focus Infos, l'industrie représente près de 10 milliards de chiffres d'affaires que se partagent les gros importateurs.

focus Infos

Vous êtes jeune entrepreneur vous avez lancé un produit ou un service innovant ...

Vous souhaitez en parler

Contactez notre rédaction pour être publié gratuitement dans la rubrique Entrepreneurial et soyez peut-être le gagnant de la sélection du meilleur entrepreneur organisée avec des partenaires

+228 91 44 84 24 / 90 03 43 01
focusinfos@yahoo.fr

Joutes verbales francophones 2018, élever le niveau du débat au niveau de la jeunesse

Des initiatives prises pour encourager l'expression française chez les jeunes, les Joutes verbales francophones tiennent désormais une place importante. À sa troisième édition cette année, cette initiative portée par des jeunes déterminés et ambitieux a de quoi créer de l'émulation au sein de cette couche de la population par la qualité des débats qu'elle suscite et du niveau de culture auquel il convie les jeunes à s'élever.

La jeunesse aujourd'hui ne lit plus, elle ne se cultive plus. En lieu et place de cela, elle préfère passer ses journées sur les réseaux sociaux, à écrire du mauvais français et à se fourvoyer dans des débats inutiles voire stériles. Cette remarque, plusieurs adultes, professeurs des lycées et universités et même des chefs d'entreprises la font et c'est justement au vu du rendement des jeunes, de leur expression et des écrits qu'ils produisent entre autres.

La panacée, les écoles ont de la peine à la trouver puisque même en sortant des écoles, les lacunes subsistent. Il y a donc urgence à trouver une solution. C'est dans

ce sens que s'inscrivent les Joutes verbales francophones.

En effet, l'initiative est à peu près semblable au scénario du film, The Great Debaters (2007) de Denzel Washington. Il s'agit pour deux camps, soit deux établissements d'enseignement supérieur différents surnommés l'un, «Majorité parlementaire» et l'autre, «Opposition parlementaire», de s'affronter dans un débat parlementaire contradictoire sur des thèmes comme la paix, la citoyenneté, la gouvernance, la solidarité, l'humanisme et la liberté entre autres.

«Les jeunes et les femmes édifient la paix et le vivre-ensemble pour une croissance

partagée », tel est le thème retenu pour cette troisième édition. Un thème qui s'inscrit dans la droite ligne de la campagne «Libre ensembles» lancée en mars 2016 par la Directrice de la Francophonie, Michaëlle Jean. Il répond selon Nicolas Biron, chargé des programmes du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie (BRAO/OIF - 2017), au besoin «d'ouvrir des espaces de paroles et d'actions qui rassemblent et mobilisent la jeunesse pour l'installation de la société dans un état de paix, de tolérance, de concorde et de liberté pour tous, gage du développement durable».

Le défi de création de ces espaces de prise

de paroles est d'ailleurs justement relevé par les promoteurs du concours d'art oratoire, Joutes verbales francophones, qui pour cette édition mobilisent quatre-vingt-quatre (84) débatteurs de 14 universités et écoles d'enseignement supérieur du 2 au 20 février à l'Institut Français de Lomé contre 72 débatteurs de 12 écoles l'année dernière.

«La troisième édition vise à contribuer à l'épanouissement des jeunes et des femmes du Togo en construisant avec eux des moyens leur permettant de prendre conscience de leurs aptitudes et de les développer, de les expérimenter et de les exprimer en vue de dégager en eux, une citoyenneté active, critique, pacifique et responsable afin d'atteindre les 17 ODD pour une croissance partagée», selon le promoteur des Joutes Verbales francophones, Frederick Tsatsu.

TOURNOI DE L'UFOA :

Le foot féminin togolais renoue avec la compétition

L'équipe nationale togolaise féminine de football retrouve le sourire après un long arrêt des compétitions locales et internationales. Les Eperviers dames prendront part au tournoi de l'Union des Fédérations Ouest-africaines (UFOA) de la zone B, du 14 au 24 février 2018 en terre ivoirienne. A une semaine du coup d'envoi, l'on s'interroge si les préparatifs faits et les dispositions prises permettent-ils d'espérer une bonne prestation ou encore moins un résultat satisfaisant ?

La participation du Togo au tournoi de l'UFOA zone B accueilli par la Côte d'Ivoire, donne un nouveau ton au football féminin en général et à la sélection nationale féminine en particulier. Besoin y est donc de sélectionner les joueuses techniquement et physiquement aptes à compétition. La Fédération Togolaise de Football (FTF) a dévoilé une pré-liste de quarante (40) joueuses issues des clubs féminins, pour un stage de cinq (5) jours, tenu du 06 au 11 janvier à Lomé. « Nous avons consacré trois (3) jours pour observer les filles jouer afin de pouvoir détecter celles qui doivent représenter le Togo lors de ce tournoi de l'UFOA. A la suite, nous avons fait deux (2) jours de travaux technique et physique soldé par un match entre elles (...). Nous les libèrerons et attendrons le deuxième stage », a confié Kai TOMETY, la dame sélectionneur. Au terme de ce premier stage, il ne reste que vingt-sept (27) filles pour la suite. Tout porte à croire que les représentantes sont trouvées

pour représenter le pays, valablement. Toujours est-il que pour réussir ce tournoi, il faille un bon encadrement.

A LA DECOUVERTE DU STAFF

A la tête, une dame logiquement ! Kai TOMETY, coach principale et sélectionneuse des « Epervièrès ». Titulaire d'une Licence B CAF, elle est professeur permanent à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), également institutrice d'Elite d'entraînement du Football féminin. Kai TOMETY sera entourée de M. Kluppy KOUDOSSOU, entraîneur adjoint, Mlle Kansame KAMMOILARE, préparateur physique, Mme Noufo TAMAKA, kinésithérapeute, Mme Blanche SEWOAVI, intendant, M. TAGOI, entraîneur des gardiens et de Mle Rafietou TCHEDRE, officier média. Ce staff mandaté doit accomplir la mission qui lui est assignée, celle d'apprêter les joueuses pour défendre fièrement les couleurs togolaises.

UFOA B ET LA POULE DU TOGO

Cette coupe féminine regroupe les pays certes de l'UFOA mais ceux de la zone B au nombre de huit (8): La Côte d'Ivoire (pays hôte), le Burkina Faso, le Bénin, le Ghana, le Sénégal, le Niger, le Nigeria et le Togo. Ce dernier est logé dans la poule B aux côtés du Nigeria, du Sénégal et du Bénin.

INQUIETUDES...

Nombreuses sont ces footballeuses qui n'ont plus la compétition dans les jambes et le Togo n'a fait qu'un mois pour tous les préparatifs. Cela suffira-t-il pour asseoir une équipe féminine type digne de valablement représenter le Togo ? Les moyens techniques et financiers sont-ils à la hauteur des besoins de l'équipe afin de ne plus assister au scénario de l'équipe togolaise de Maracana qui a voyagé sur Mali en voiture (aller et retour) pour la coupe de Maracana à Bamako en 2017?



Séance d'entraînement de l'équipe nationale féminine

À l'issue de ce tournoi, que deviendra cette équipe nationale féminine? Les footballeuses seront-elles laissées à leur sort ? Le Championnat national et les tournois nationaux de football féminin seront-ils relancés pour son développement ?

Le présent staff est-il circonstanciel ou exercera-t-il après le tournoi pour garder et renforcer le groupe ? Les filles sauront-elles se valoriser à travers ce tournoi ?

La chance est un supplément au talent et il serait erroné de compter sur elle pour compétition et vaincre. Si le Togo aspire soulever la coupe de l'UFOA, ce

qui n'est pas impossible, les autorités compétentes doivent croire en ces filles en les accompagnant techniquement et financièrement surtout. Le staff a le devoir d'être sérieux et professionnel. Il faudra relancer le championnat féminin de football ainsi que les tournois pour permettre au Togo d'avoir les équipes nationales cadettes, juniors et séniors.

Toujours est-il que le public sportif togolais devrait aussi avoir confiance au football féminin et savoir qu'il peut évoluer comme le football masculin. Chance donc serait judicieuse d'être souhaitée aux filles.

Edem ATTIPOE (Stagiaire)

Fraude et évasion fiscale dans le sport

Ensemble des organismes chargés des impôts et de son contrôle, le fisc est une instance qui passe au peigne fin les opérations financières des personnalités à l'instar des stars sportives. Malgré le luxe, la richesse, certaines sont poursuivies pour fraude et évasion fiscale. Pourquoi et comment en arrivent-elles là ? Sont-elles sanctionnées au strict règlement des lois fiscales ?

L'évasion fiscale est l'action d'éviter ou de réduire ses impôts, en transférant le patrimoine ou le bénéfice dans un pays différent de celui dans lequel les normes de paiement des impôts devraient normalement être appliquées. Elle consiste à utiliser légalement différents moyens pour diminuer les charges fiscales. Pour réussir le coup, ces sportifs font recours au paradis fiscal. C'est un pays à fiscalité réduite ou nulle. Le taux d'imposition est très bas en comparaison avec le niveau fixé par les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), la grande instance internationale de fiscalité créée le 30 septembre 1961 et réunissant trente-cinq (35) pays.

LES SPORTIFS AU CŒUR DE LA FRAUDE FISCALE

La superstar portugaise du Real Madrid, Cristiano Ronaldo, est accusée d'avoir dissimulé 150 millions d'euros, soit 97 milliards 500 millions de FCFA dans les paradis fiscaux depuis 2008. Une somme encaissée en toute discrétion

pour revenu de sponsoring ces sept dernières années. Ses revenus sont dissimulés à la vue des administrations fiscales anglaises et espagnoles via un réseau de société écran et de compte offshore en Irlande, aux Iles Vierges au Panama et en Suisse. Le jeu fut simple pour CR7 : en 2009, il cède ses droits à l'image à Tollin, société offshore aux Iles Vierges britanniques. Sept (7) ans après, les millions d'euros passent de Tollin à lui. Secret dévoilé par le « Football links », résultat de douze (12) journaux européens regroupés dans le réseau Europeans Investigative Collaborations (EIC). Sur cette fortune, le quintuple ballon d'or n'a payé que 4% à peine. Il a ainsi caché 31 millions d'euro, soit 20 milliards 150 millions FCFA d'impôts. Aussi a-t-il vendu ses droits marketing de 2014 à 2020 pour 74,7 millions d'euro, soit 48 milliards 555 millions de FCFA pour éviter le paiement d'impôts. CR7 a fait les 6 mois de prison ferme prévu par la loi ? NON. L'agent du joueur Georges Mendes aussi accusé a-t-il fait la prison ? Non plus. L'attaquant monégasque Radamael Falcao n'est pas

du reste ans cette affaire. Alors que le faucon colombien jouait à l'Atlético Madrid pendant la saison 2011 à 2013, il aurait encaissé 1,3 million d'euros sur un compte suisse détenu par une société aux îles Vierges, versés, via les sociétés irlandaises du système Mendes. Il détient aussi 2,2 millions de dollars à Miami plus 8,5 millions d'euros, soit 6 milliards 955 millions de FCFA à Monaco. Tout ceci à l'insu du fisc. A-t-il fait la prison NON.

FRAUDE FISCALE ET INCULPES

Soustraction illégale à la législation fiscale imposable au contribuable, la fraude fiscale est l'action de ne payer des impôts en ayant recours à des moyens illégaux. Dix (10) ans de prison et 18 millions d'euros d'amende sont le verdict du parquet espagnol suite à la fraude fiscale contractée par l'attaquant camerounais Samuel Eto'o d'environ 3,46 millions d'euro, soit 1 milliard 979 millions 900 mille FCFA. Le quadruple ballon d'or africain a simulé que ses droits à l'image avaient été cédés à deux sociétés en Hongrie et



Messi, Ronaldo et Falcao accusés d'évasions fiscales

en Espagne dans le but de réduire son impôt de manière frauduleuse. Son agent à l'époque Joseph Maria Mesalles sera également jugé si l'affaire allait plus loin. Eto'o a été en prison ? NON. En décembre 2016 l'actuel entraîneur de Manchester United a caché 12 millions d'euro au fisc. A mentionner que Mourinho a le même manager que Cristiano. José a été rattrapé par une inspection fiscale espagnole et a payé 4,4 millions d'euros en redressement en attendant la suite des enquêtes. Est-il sur que le coach portugais ferait la prison ? NON. Leonel Messi, Neymar Da Silva, Franc Dumas, Sepp Blatter, Michel Platini sont entre autres sportifs

noyés dans la fraude fiscale, et qui s'en sont sortis indemnes.

Les lois fiscales françaises, espagnoles, brésiliennes et espagnoles prévoient la prison ferme et une amende à quiconque inculpé. Mais le constat est clair : les sportifs sont exemptés de prisons. Plusieurs raisons l'expliquent : ils sont privilégiés, dû à leur statut de vedette. Aussi en leur évitant la prison, l'amende est augmentée puisqu'ils ont les moyens de la payer, ce qui profite au fisc. Les privilégier est une manière d'encourager la fraude et l'évasion fiscale et d'implicitement affirmer que certains sont au-dessus de la loi.

L'OTR promeut le civisme fiscal pour augmenter les recettes

✎ Charles KOLOU (Stagiaire)

L'Office Togolaise des Recettes (OTR), depuis son opérationnalisation en 2014 n'a cessé d'accorder une place de choix au partenariat qui le lie aux opérateurs économiques et, considéré comme des acteurs clés et maillon essentiel de la chaîne de développement du Togo.

Dans cette dynamique, l'Office a organisé les 25, 26 et 27 janvier sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé, la première édition des « Journées de promotion du civisme fiscal » avec pour objectif de parvenir à un renforcement du civisme fiscal du contribuable. Une coopération volontaire des contribuables au paiement de l'impôt reste ainsi la vision de ces Journées.

« La vision de l'OTR en organisant cet événement, est de promouvoir le consentement volontaire à l'impôt pour une meilleure mobilisation des recettes fiscales et douanières », a précisé le Commissaire des impôts Essowavana Adayi.

Le premier jour de ses « journées de promotion du civisme fiscal » a permis à l'OTR de s'ouvrir au public, d'expliquer ses missions et l'importance du bien-fondé du paiement des taxes ainsi que les avantages qu'offre l'Office.

« Nous avons pris sur nous cette année d'organiser ces journées de promotion de civisme fiscal. D'abord pour faire connaître l'office, ses valeurs, ses

missions et faire en sorte que tout citoyen puisse comprendre qu'il a le devoir de participer aux charges publiques, c'est l'affaire de tout le monde, ça va dans l'intérêt de tous », a expliqué le commissaire générale de l'OTR par Intérim Kodjo Adédjé à l'ouverture de ces journées.

La deuxième journée, a été elle, marqué par la commémoration de la soixante cinquième édition de la Journée internationale de la Douane (JID) sous le thème « un environnement commercial sûr au service du développement économique ».

Une occasion pour l'OTR de sensibiliser ses agents et les opérateurs économiques sur la responsabilité de tous les acteurs de la chaîne commerciale dans un contexte générale d'insécurité grandissante.

« Au plan de l'environnement commercial, nous avons noté beaucoup de trafics illicites qui sont dangereux pour la sécurité de nos pays. Nous avons enregistré pleins de fraudes commerciales qui sont aussi

perturbatrices des économies de nos pays. C'est pourquoi l'Organisation Mondiale de la Douane a bien fait de nous permettre en ce jour de parler de ce thème qui vise à nous sensibiliser et à nous fixer dans nos responsabilités » a laissé entendre Agoro Medjessiribi, directeur des opérations douanières du Golfe.

Cette commémoration de la JID a été aussi marquée par la remise d'attestation de distinction à quelques agents de l'OTR, des services techniques partenaires et des services publics qui ont su par leur professionnalisme permettre à l'OTR d'atteindre ses objectifs.

Les Journées du civisme ont pris fin le samedi 27 janvier avec le « contribuable » à l'honneur. Cette journée a été dénommée « journée du contribuable » avec à la clé la cérémonie de distinction des 109 meilleurs contribuables (entreprises) ayant payé dans les bonnes dispositions leurs taxes et impôts depuis l'année 2016.

Pour le ministre de l'Economie et des finances Sani Yaya, qui a présidé cette cérémonie « la célébration de cette



Le commissaire Adedje (6^e à gauche) entouré des partenaires de l'OTR

journée vient à point nommé car elle permet à l'OTR et à tous les opérateurs économiques de se familiariser davantage et de partager les valeurs essentielles autour desquelles sera bâti l'idéal de développement auquel nous aspirons tous ».

Ces opérateurs économiques, rappelle le Commissaire par Intérim de l'OTR, Kodjo Adédjé ont été sélectionnés suite à une évaluation par un jury indépendant sur la base de leur fidélité dans le paiement des impôts et taxes, de leur respect des échéances des obligations de déclaration et à l'importance de leur contribution.

Ces entreprises se révèlent aussi être exemptes depuis 2016, année de référence de l'évaluation, de toutes pénalités et n'ont jamais souscrit de fausses déclarations.

Les contribuables honorés, à l'instar du directeur général de la société Togo Cellulaire Atcha Dedji Affoh, ravi, s'engage à aider encore plus l'Office à atteindre ses objectifs à elle assigné.

Cet événement de trois jours qui a été aussi meublés des expositions, conférences-débats et rencontres B to B, est une réussite selon les organisateurs qui entendent en faire une habitude afin d'être plus proche quotidiennement du contribuable.

PREMIERE EDITION DE LA RENCONTRE DE FOCUS INFOS AVEC SES LECTEURS :

Un pari réussi

La rédaction de Focus Info vient de marquer, ce vendredi 3 Février 2018, un tournant décisif dans sa relation avec ses lecteurs. Elle a tenu à Mint Hôtel de Lomé, la première édition d'un cadre d'échanges qu'il crée avec ses lecteurs dénommé « Les invités de la rédaction ».

Cette initiative répond à un besoin de la rédaction du journal, bimensuel d'information, qui vient de boucler en 2017, ses 10 ans d'existence, de permettre à son lectorat, de donner son avis sur les articles parus dans les parutions précédentes afin, selon le Directeur de publication, Jean-Paul Agboh Ahouéleté, « d'améliorer la qualité de nos productions futures ».

Pour cette première édition de ce rendez-vous qui se tiendra désormais tous les premiers vendredis de chaque mois, ils étaient une trentaine de lecteurs, confrères journalistes, étudiants et experts en médias, à faire le debriefing des numéros 195 et 196, du mois de janvier 2018 sous la modération de Daniel Lawson-Drackey, journaliste et consultant média.

UNE INITIATIVE LOUABLE...

« Nous manquons au Togo d'espaces de discussions politiques franches et ouvertes, même dans nos universités », tel est le constat de plusieurs



Vue partielle des participants

participants dont André Kangni Afanou, juriste, membre de la société civile. C'est donc une tribune offerte afin de créer des débats et trouver des solutions qui peuvent mener à des changements structurants dans la société togolaise.

Outre ce constat partagé par tous,

M. Daniel Lawson-Drackey trouve que « Cette journée a permis aux lecteurs de Focus Info de comprendre comment les articles sont produits, comment les journalistes arrivent à coucher leurs idées sur papier, à prendre position de manière individuelle et responsable en se positionnant sur l'actualité nationale

et internationale ». Et en effet, ce volet a été l'un des moments forts des discussions franches qu'ont animé les participants à ce rendez-vous, même si selon les avis des participants, Focus Infos a eu à troquer son manteau de rédaction et à diluer ses positions au fil du temps.

Des constats qui ont permis à M. Agboh de faire comprendre la ligne éditoriale de Focus Infos tout en précisant que ce dernier ne se colle « principalement qu'aux faits » et à rien d'autre, avant d'ajouter que « les discussions n'ont pas vocation à changer la ligne éditoriale du journal ».

Aussi louable qu'est cette initiative, c'est sa pérennité même qui a été souhaitée. Selon les participants, il est clair que pour permettre à chacun d'apporter sa pierre à la construction de l'édifice national et surtout par ces temps de crise sociopolitique, discuter et mener les uns et les autres à pouvoir s'exprimer afin que les hommes des médias puissent proposer des solutions s'avère plus que nécessaire.

UNE REDACTION PRETE

✎ Joel DAGBA (Stagiaire)

A RELEVER LES DEFIS

Puisque l'appétit vient en mangeant, une édition de « L'invité de la Rédaction » chez Focus Infos en appelle une autre. La célébration de ses dix ans étant une étape importante dans la vie du journal, cette rencontre est la matérialisation de la vision d'amélioration continue et du défi d'excellence qu'il s'est fixé.

Un journal qui n'est pas lu, qui n'est pas apprécié de ses lecteurs, « ne sert à rien », s'est exprimé le Directeur de publication. Un défi de feedback s'impose alors, conviant le journal à cet exercice. « On a pu comprendre un certain nombre de choses, certains ont souhaité que la périodicité du journal évolue et nous prendrons en compte tous ces avis au niveau de la rédaction », a conclu le Directeur de Publication.

Le journal Focus Infos s'est engagé pour la suite de son aventure, en 2018, dans plusieurs changements et cette première édition n'est qu'une première étape d'un processus qui inclut toute la rédaction et sa relation de confiance avec ses lecteurs et par ricochet, toute la population togolaise.

INTERVIEW : « PAR NOUS POUR NOUS », ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA MUSIQUE URBAINE TOGOLAISE

« On ne peut que le faire nous même pour nous même »

✪ Wilfried ADEGNKA

Le Hip-Hop togolais semble connaître un déclin depuis quelques années, malgré le nombre de jeunes artistes talentueux qui ont embrassé ce genre musical. Soucieux de son devenir, certains acteurs se sont regroupés au sein d'une association dénommée « Par Nous Pour Nous » afin d'œuvrer pour restaurer l'image de cette musique. A travers cette interview, nous vous faisons découvrir cette association et ses actions.

Focus Infos : c'est quoi « Par Nous Pour Nous » ?

PNPN : « PAR NOUS POUR NOUS (PNPN) » est une association qui réunit différents acteurs culturels pour la promotion des cultures urbaines africaines en général et du Hip Hop en particulier.

Créée officiellement le 10 Avril 2016, sur la base d'une idée collective qui consiste à travailler pour le développement, l'assainissement et l'amélioration du cadre de travail des acteurs œuvrant dans les cultures urbaines, « PAR NOUS POUR NOUS » veut contribuer à l'épanouissement de la jeunesse africaine au travers de projets socio-culturels impliquant les cultures urbaines.

FI : Qui sont ceux qui composent ce mouvement ?

PNPN : On a au sein de cette association des artistes, des managers, ainsi que d'autres acteurs culturels. Il n'y a que les concernés par les hauts et bas de notre culture urbaine qui peuvent trouver des solutions adéquates. Même si chaque artiste a son staff, ça n'influe en aucun cas sur le collectif. Notre force est qu'on ne se limite pas qu'à nos membres actifs mais aussi à toutes ces personnes qui portent un intérêt particulier à cette culture qui est la nôtre.

FI : Pourquoi avoir lancé un tel mouvement ?

PNPN : Comme le disait un des grands frères dans un son "c'est Dieu qui produit" ça veut dire beaucoup de choses : le salut ne viendra pas de quelqu'un d'autre si ce n'est par nous même d'où le nom « Par Nous Pour Nous ».

On ne peut que le faire nous mêmes pour nous mêmes. La preuve, contrairement aux gens qui parlent sans agir, nous on agit sans parler.

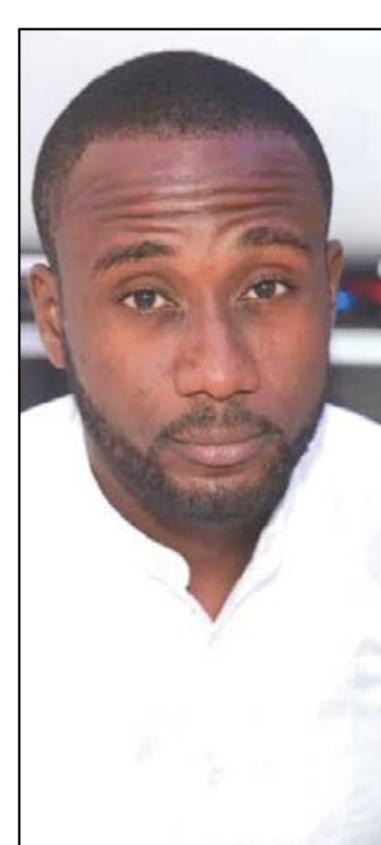
FI : Quel est l'état des lieux de hip-hop togolais

PNPN : En toute franchise, le hip-hop togolais ne se porte pas super bien autant qu'on l'aurait voulu. Mais soyons sincère avec nous

mêmes en reconnaissant qu'il y a eu des avancés.

Y'a plus d'artistes hip-hop sur scène aujourd'hui qu'il y a deux ou trois ans, le cachet a augmenté un tout petit peu, l'image de nos artistes près des entreprises a aujourd'hui une certaine valeur.

On est plus présent à l'extérieur sur des scènes et chaînes internationales, nous avons de bons réalisateurs, de bons studios, de bons infographes, de bons graphes, etc.



Hop le 27 Mai 2016 sur le terrain de Handball du Campus de Lomé contre la « violence en milieu universitaire », plus de 7.000 jeunes rassemblés et celui de Adjafi il y a quelques mois. Nous avons aussi organisé un gala de football Artistes/Hommes de média/ Fans.

FI : Pourquoi ce choix de redorer le blason du Hip Hop togolais ?

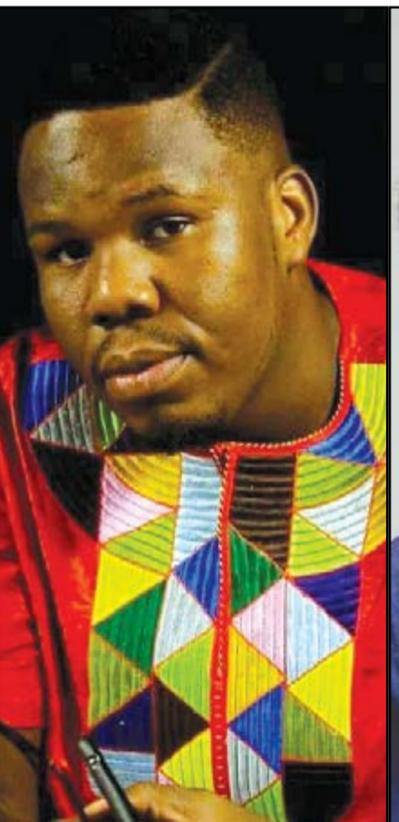
PNPN : Il est à noter un manque de professionnalisme, on a les acteurs mais qui ne maîtrisent pas autant ledit métier. Ceci se révèle un frein au développement du Hip-



des Africa Rythm 2017.

FI : Vous avez parmi ces activités que vous venez de citer, organiser les états généraux du Hip Hop togolais quels en sont les résolutions prises ?

PNPN : Il y a eu plusieurs résolutions qui ont été prises comme: contribuer à l'animation de la vie culturelle nationale et sous régionale et au développement des expressions artistiques, professionnaliser le secteur, organiser et soutenir des projets culturels, renforcer les capacités



traitent du hip-hop.

Nous tenons quand même par ce canal à réitérer notre soutien aux projets comme le WAHH, le DTS, le Festival Tchalekema, Fusion Hip-hop, les émissions purement HH de Du'L, WisdomDotsé, LeMixAfrica, et tous les autres.

FI : Quels sont les projets pour 2018 ?

PNPN : 2018, « Par Nous Pour Nous » revient faire ce qu'on a commencé, mais cette fois-ci de la plus belle des manières. On aime surprendre, et cette année la surprise sera de taille.

La série de la compile « Le Rap Togolais Va Bien » va reprendre, il y a aura encore des formations ainsi



Quelques figures de proue de «Par Nous Pour Nous»

FI : Un an d'existence, le bilan

PNPN : En un an d'existence, PNPN c'est 25 membres actifs, des milliers de sympathisants, plus d'une dizaine d'artistes majeurs du hip-hop togolais. Nous avons une compilation des 26 meilleures chansons Hip Hop togolais sorties fin 2015-début 2016 mixée par Dj Nalo, et distribuée à plus de 1000 exemplaires sortie le 10 Avril 2016.

Nous avons eu trois(3) formations liées au business et aux métiers de la musique avec des formateurs de taille, deux rencontres professionnelles avec des références africaines de musiques urbaines ainsi que deux grands concert Hip

Hop d'où notre envie d'initier des formations, des échanges et tout afin de lui assurer un meilleur lendemain.

FI : Quelles sont les activités menées dans ce sens ?

PNPN : On a organisé des formations, des rencontres professionnelles entre les acteurs culturels pour pouvoir échanger, des ateliers, des concerts, on a initié des projets collectifs qui réunit des artistes, des activités sportives (la culture urbaine rime avec le sport aussi) etc..

Nous avons co-organisé récemment le concert concert Hip-Hop lors

des différents acteurs culturels, mettre la culture au service du développement intégral de la jeunesse africaine en général, et togolaise en particulier, intégrer et développer des réseaux de coopération Sud-sud pour une consolidation d'un marché sous régional des cultures urbaines.

FI : Quel a été l'impact de ces actions ?

PNPN : Comme on le disait plus haut aujourd'hui on a plus de projets hip-hop, les acteurs culturels urbains ont plus de crédit, on a plus d'artistes hip-hop sur scène qu'il y a quelques années, plus de festivals ou awards qui

que des concerts.

FI : Un mot de fin

PNPN : Nous tenons à remercier tout d'abord Dieu d'avoir veillé sur le collectif qui le 10 avril aura deux (2) ans malgré le pronostic de tout le monde qu'on fera pas long feu.

Nous disons merci à tous nos partenaires, à tous les médias, radios, télés, presse écrite, blog, site Internet, à tous les artistes, managers, entrepreneurs culturels togolais qui ont accepté de tendre la main à notre association dans l'unique but de créer et de préserver notre fierté culturelle.

Merci à vous Focus Infos.

Charmel

Service Nettoyage

Services d'entretien et de nettoyage commercial, industriel et résidentiel

Propreté - Rapidité - Efficacité



Professionnels

Traitement de marbre cristallisation - Entretien Bureau - Dératisation
Nettoyage d'ateliers - Entretien de locaux commerciaux - Nettoyage fin de
chantiers - Nettoyage des façades - Enseignes - Entretien sanitaire
Désinsectisation - Lavage de moquettes - Aérogonnage

Particuliers

Nétoyage à domicile - Nétoyage des vitres - Shampoing moquettes
Lessivage murs - Décapage sols - Nétoyage après sinistre

Nos équipements: Autolaveuse, monobrosse, aspirateur ...

L'expert de la propreté ...

Agoè Assiyéyé Carrefour Bleu en face de SYLICONTO

SAHAM ASSURANCE VIE

VIE - DÉCÈS - CAPITALISATION



Rejoignez la grande famille



SAHAM
Assurance Vie|Togo

Avancez Librement

10, Av. Sylvanus Olympio, Tel:(228) 22 22 93 64 / 65, Fax: (228) 22 21 73 58
E-mail:togo@sahamassurance.com